

**AUX MEMBRES DU CONSEIL
PROVINCIAL DU HAINAUT**

N. réf. : SD
Le 7 septembre 2020

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 8 septembre 2020 :

□ **QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE.-**

I. Sites de Ghlin et de Bauffe.-

Question de M. le Conseiller provincial Philippe LESNE.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.



Armand BOITE
Président du Conseil provincial

QUESTION N° 1

CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Séance du 8 septembre 2020

Question orale d'actualité

Sites de Ghlin et Bauffe

Le 14 juillet dernier, le Collège provincial, par l'intermédiaire de M. Lafosse, déclarait que la reprise de site occupé précédemment par la sécurité civile à Ghlin était « rentable ».

Au moment où la province de Hainaut va devoir retrouver dans son budget plus de 100 millions pour le financement des zones de secours, tout nouveau projet initié par la Province se doit effectivement d'être rentable dans le sens où il doit garantir que :

- soit des recettes nouvelles vont effectivement être générées au-delà des frais engendrés ;
- soit il va permettre de diminuer fortement les dépenses actuelles.

En ce qui concerne le site de Ghlin, les données actuellement disponibles font état au niveau des dépenses connues à ce jour d'un loyer annuel de 69.750 € pour une durée de 50 ans.

Au niveau des recettes connues à ce jour, il y a un contrat de bail pour un montant de 34.740 € pour une durée de 25 ans avec possibilité d'y mettre fin après 18 ans.

Au niveau des dépenses déjà annoncées mais non encore communiquées, il y a les investissements nécessaires à faire sur le site de Ghlin ainsi que les coûts de fonctionnement du site, en ce compris la masse salariale du personnel nécessaire pour gérer ce site sur place ou au sein des services de la Province.

Le Collège pourrait-il nous expliquer comment il arrive à prétendre que ce projet est rentable financièrement pour la Province ? Notamment en intégrant les coûts et amortissement du site de Bauffe qui se trouve impacté par ce projet.

En ce qui concerne le site de Bauffe, le Collège peut-il aussi nous expliquer ce que ce site va devenir et comment le Collège compte le valoriser pour qu'il ne devienne une charge supplémentaire au budget de la Province ?

Philippe LESNE,
Conseiller provincial.